

Fiche d'inscription

SPICLUB LA ROCHELLE

Centre Nautique de l'Anse de Port Neuf
Avenue Léon Douzille – 17000 - La Rochelle



ADHERENT (tarif A, C, D, E)		Second adhérent (tarif B)	
Nom	A	Nom	B
Prénom		Prénom	
Date de naissance		Date de naissance	
Tel portable		Tel portable	
Courriel		Courriel	
Profession		Profession	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Tel domicile		Tel bureau	

Je souhaite naviguer sur :			
Dériveur :	<i>débutant</i>	<i>perfectionnement</i>	<i>confirmé</i>
Habitable :	<i>débutant</i>	<i>perfectionnement</i>	<i>confirmé</i>

Adhésion 2016 - 2017	Adhésion club	Activité voile	Licence UFOLEP	TOTAL A REGLER
Tarif A : tarif de base	60 € / an	206 € / an	29 € / an	295 €
Tarif B : famille et demandeur d'emploi	60 € / an	74 € / an	29 € / an	163 €
Tarif C : chef de bord	60 € / an	61 € / an	29 € / an	150 €
Tarif D : propriétaire	60 € / an	-	-	60 €
			nombre de jours :	(10€ + 20€ x jours =)
Tarif E : découverte (voir au dos)	10 €	20 € / jour		€

Cochez la case pour donner procuration au bureau si vous ne pouvez pas assister aux assemblées générales :

DOCUMENTS UFOLEP A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU CHEQUE D'ADHESION :		
Fiche Licence UFOLEP	Certificat médical (*) < à 3 mois	Brevet de natation (50m)

J'accepte le règlement intérieur du SPI-CLUB qui m'a été communiqué et m'engage à le respecter.

J'ai pris note des modalités d'assurance UFOLEP de base et complémentaire facultative CIP O1 (23.52€/an) & CIP O2 (30.42€/an) qui m'ont été présentées et je complète en ce sens la fiche UFOLEP.

Fait à La Rochelle, le	Signature de l'adhérent A	B
------------------------	------------------------------	---

<http://www.spiclub.fr>

Réservé Spi Club	Débutant	Licencié-18	Licencié+18	H	F	A	B	C	D	E
------------------	----------	-------------	-------------	---	---	---	---	---	---	---

Catégories de Tarifs (Extraits)

A. Adhérent Actif

Donne droit illimité aux navigations (voile légère ou habitable) dans l'année,
Donne droit à une place sur la cale, sous réserve de disponibilité dans la zone réservée au Spiclub.

B. Adhérent Famille

Second membre d'une famille ou demandeur d'emploi,
Donne droit illimité aux navigations (voile légère ou habitable) dans l'année.

C. Adhérent Chef de Bord

Ancien Adhérent aux tarifs A ou B,
Chef de Bord habilité par le Spiclub, ayant encadré au moins cinq navigations sur un habitable du Spiclub dans l'année précédente.

D. Adhérent Propriétaire Chef de Bord

Ancien Adhérent aux tarifs A ou B, propriétaire d'un croiseur habitable,
Donne droit à cinq demi-journées de navigation (voile légère ou habitable du club) dans l'année.
Non prioritaire sur les autres Adhérents.

E. Adhérent Découverte

Réservé aux non Adhérents, la première année. Tarif d'activité à la journée + adhésion découverte.
Trois journées par an. Non prioritaire sur les autres Adhérents.

Extraits du Règlement Intérieur 2015

La signature de la fiche d'inscription marque l'acceptation du règlement intérieur.

Le club ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect du règlement intérieur. Le non-respect de ce règlement peut entraîner une radiation.

Tout adhérent doit être assuré. L'adhésion doit être accompagnée de la remise des documents requis par l'assurance : certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile, brevet de natation ou autre. L'inscription définitive ne pourra prendre effet que dans le respect de cette clause.

Tout participant est responsable de la navigation et prend la décision de naviguer, notamment en fonction de la météo consultée avant chaque départ et en fonction du bateau sur lequel il choisit de naviguer.

Les bateaux ne peuvent être empruntés que par un adhérent (ci-après « l'utilisateur »).

L'utilisateur assume intégralement la responsabilité du bateau et de l'équipage, l'organisation de la navigation et la mise en place des mesures de sécurité jusqu'au retour du bateau, du matériel et de l'équipage à l'emplacement de départ.

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité, du respect des règlements et s'oblige à suivre les instructions de l'organisateur de la navigation.

Chacun est responsable du matériel de navigation qu'il aura utilisé. Après chaque sortie, il est demandé de rincer et de ranger à sa place initiale le matériel utilisé,

Le Spi Club n'est pas responsable des vols ou des dégradations pouvant intervenir dans son local.

L'annulation ou l'interruption d'activités, ainsi que l'exclusion ou la radiation d'un adhérent ne peuvent donner lieu à aucune indemnité, dommages et intérêts ou remboursement de la part du Spi Club.

Couverture UFOLEP

Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2
7.623 €	7.623 €	7.623 €
336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
610 €	610 €	610 €
305 €		
458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €
30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)